

## Décision relative à une demande de retrait de l'autorisation de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

**N° AMM : FR-2012-0534 (professionnel)**

**N°AMM : FR-2012-1020 (non professionnel)**

---

*Vu les dispositions du règlement (UE) N°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,*

*Vu les dispositions du règlement (UE) 2016/1179 de la Commission du 19 juillet 2016 modifiant le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,*

*Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande de retrait des autorisations de mise sur le marché pour le produit biocide **LA PATE AUROUZE**,*

*de la société* Lodi S.A.S.

*enregistrée sous le numéro* BC-JU032192-28

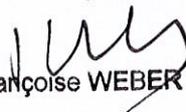
~~*Considérant que la nouvelle classification du produit LA PATE AUROUZE est « toxique pour la reproduction de catégorie 1B », conformément au règlement (UE) N°2016/1179,*~~

~~*Considérant que le règlement (UE) 2016/1179 susvisé est applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018,*~~

~~*Considérant qu'en vertu de l'article 49 du règlement (UE) N°528/2012, une autorisation peut être retirée à la demande de son titulaire, qui motive cette demande,*~~

Les autorisations de mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **sont retirées** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

A Maisons-Alfort, le **30 JUIL. 2018** La directrice générale déléguée  
en charge du pôle des produits réglementés



Françoise WEBER

## ANNEXE : Informations générales sur le produit

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	LA PATE AUROUZE
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

#### 1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	LODI S.A.S.
	Adresse	PARC D'ACTIVITES DES QUATRE ROUTES 35390 GRAND FOUGERAY FRANCE
Numéro de demande	BC-JU032192-28	
Type de demande	Retrait d'une autorisation sur demande du détenteur (NA-CCL)	
Numéro d'autorisation	FR-2012-0534 (professionnel) FR-2012-1020 (non professionnel)	

### 2. Composition du produit, type de formulation et type de produit

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Difenacoum	-	Substance active	56073-07-5	259-978-4	0,005 % (m/m)

#### 2.2. Type de formulation

Appât en pâte, prêt à l'emploi
--------------------------------

#### 2.3. Type de produit

TP14 - Rodenticides
---------------------

### 3. Conditions générales de retrait

Date de fin de mise à disposition sur le marché	à la date figurant en première page de la décision
Date de fin d'utilisation des stocks existants	à la date figurant en première page de la décision